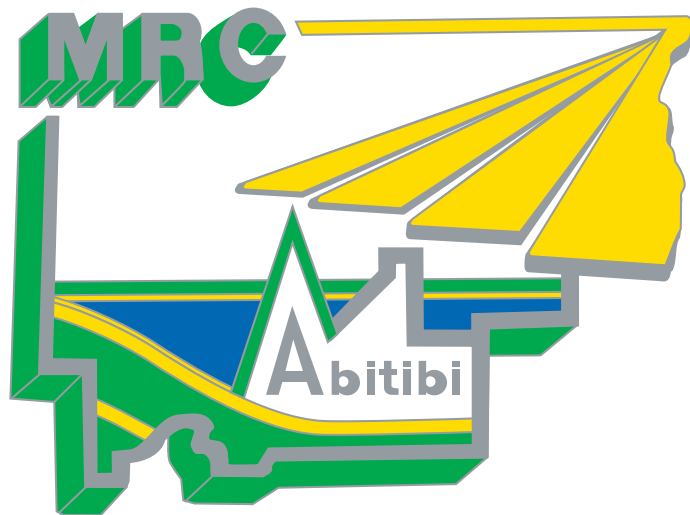


Cahier de **NORMES GRAPHIQUES**



Logo de la MRC d'Abitibi depuis 1988.



La forme du logo reproduit le découpage territorial de la région d'appartenance de la MRC d'Abitibi.

La présence de la forêt, des mines, de l'agriculture et des routes symbolise la diversité du développement économique.

Les rayons jaunes démontrent les quatre zones administratives et de fait, surplombent tout le territoire pour confirmer l'existence d'une bonne qualité de vie.

Finalement, le bleu s'ajoute pour représenter les nombreux cours d'eau qui sillonnent notre territoire.

Cahier de **NORMES GRAPHIQUES**

Pour avoir accès à l'une ou l'autre des versions
du logo veuillez communiquer avec :

stephane.vachon@mrcabitibi.qc.ca

Les différentes versions du logo

Notez bien que le choix de la version du fichier vectoriel* est déterminé par le mode de reproduction employé.

*Les fichiers vectoriels présentent l'avantage de pouvoir être agrandis à l'infini, sans aucune perte de qualité.

Version en 4 couleurs Pantone (pour impression sur presses)

- Pantone 430
- Pantone 355
- Pantone 109
- Pantone 293



Version en quadrichromie (journaux, revues...)

■	cyan	5
	magenta	0
	jaune	0
	noir	45

■	cyan	94
	magenta	0
	jaune	100
	noir	0

■	cyan	0
	magenta	10
	jaune	100
	noir	0

■	cyan	100
	magenta	57
	jaune	0
	noir	2



Version en RVB (internet, courriels, MS Office..)

■	R	147
	V	155
	B	160

■	R	0
	V	168
	B	79

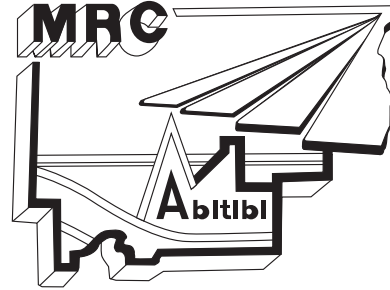
■	R	255
	V	221
	B	0

■	R	0
	V	103
	B	176



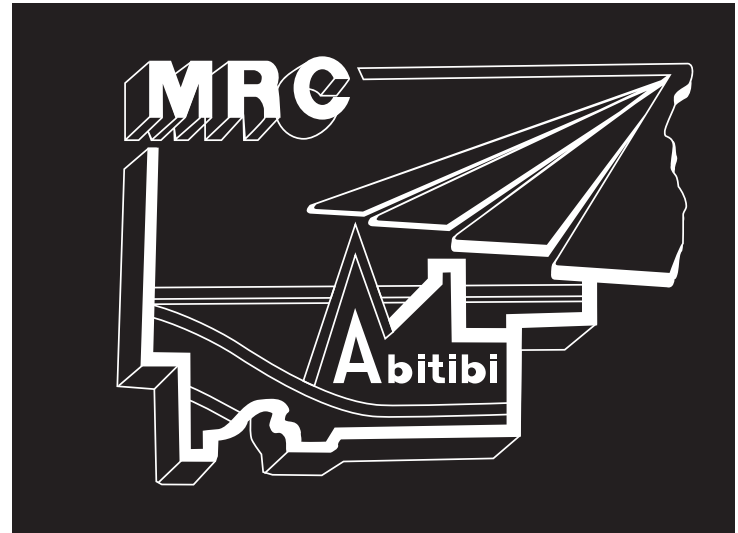
Version monochrome

■ noir 100%



Version monochrome renversée

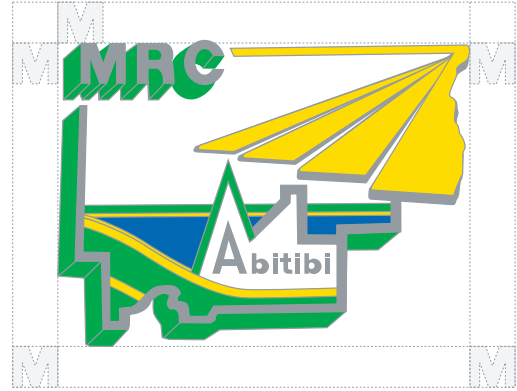
blanc



Le rectangle noir ne fait pas partie de la signature.

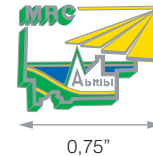
Zone de dégagement

La zone de dégagement est calculée à partir de la grosseur du M
Aucun élément graphique ou texte ne doit entrer dans cette zone.



Utilisation minimale

Le logo ne doit jamais être utilisé à une largeur de moins de 0,75 pouce (1,9 cm)

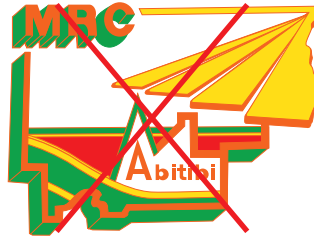


Les utilisations inadéquates

Ne jamais déformer le logo



Ne jamais utiliser d'autre couleurs que celles prescrites dans ce guide



Ne jamais incliner le logo

